



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAINZAC

Séance du samedi 01 mars 2014

Membres en exercice : 10

Présents : 9

Votants: 9

Secrétaire de séance:

Vincent ROCHE

Date de la convocation: 18/02/2014

L'an deux mille quatorze et le premier mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrice DOMINICI (Maire),

Présents : Patrice DOMINICI, Jean-François SIRI, Pierre MAVAIRAUD, Gregory GAILLARD, Marie-Pierre CHEVALERIAS, Brigitte VERLHAC, Vincent ROCHE, Michèle MERCIER, Régine DELAGE

Représentation:

Excusés:

Absents: Ludovic CAIRO

Compte Administratif 2013

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le compte administratif 2011 :

Dépenses de fonctionnement : 63 259,11 €

Recettes de fonctionnement : 85 802,56 €

Dépenses d'investissement : 30 068,16 €

Recettes d'investissement : 31 936,39 €

Monsieur Siri Jean-François, Adjoint, invite le Conseil Municipal à procéder au vote.

Résultat du vote : Ajournée

Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

Logement communal

Le Maire propose au Conseil Municipal de faire un emprunt sur environ 5 ou 10 ans pour financer les travaux du nouveau logement. En effet, il faut refaire toute l'électricité, la plomberie, et tous autres travaux pour le remettre en état. A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de faire un emprunt.

Résultat du vote :

Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

Divers

Les rythmes scolaires

Les membres de la Communauté de Communes ont voté pour la nouvelle réforme concernant les nouveaux rythmes scolaires obligatoire à la prochaine rentrée des classes. Cela coûte 90 000 € par an pour 45 minutes d'activité périscolaire par jour.

Vote : Pour : 4 Contre : 4 Abstention 3

La réforme est accordée.

Achat souffleur de feuilles

Monsieur le Maire souhaite acheter pour la commune un souffleur de feuilles. Madame Verlhac nous propose de racheter son souffleur de feuilles qui est en très bonne état, pour 300 €.

L'agent communal ayant essayé le souffleur et le trouvant comme neuf, le Conseil Municipal accepte d'acheter le souffleur de feuilles.

Etagères pour les archives

La maire vient de refaire la salle des archives, elle recherche des étagères métalliques pour le rangement des boîtes. Monsieur Siri nous propose de lui acheter ses étagères métalliques qu'il ne souhaite plus garder. Ces étagères sont en très bonne état, il les vents 200 €. Il y a assez d'étagères pour faire tout le tour de la pièce. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de les acheter.

Photocopieur

Le Maire souhaite changer le photocopieur car avec la dématérialisation obligatoire au 1^{er} janvier 2015, le photocopieur actuel n'est plus assez performant. Il faut un photocopieur avec un scan. Monsieur le Maire nous propose d'acheter un photocopieur couleur avec un scan d'occasion chez notre fournisseur BSI pour 2 000€. Et de revendre l'ancien photocopieur à la Communauté de Communes, pour une école, entre 300 et 400 €.

Logement communal

Le Maire a demandé à l'entreprise Allary de nous faire un devis pour changer les fenêtres du nouveau logement communal. Le devis s'élève à 1 874 € TTC.

De plus, le maire demande au Conseil Municipal de prévoir le montant du loyer pour ce logement de 40 m2. Le Conseil Municipal prévoit un loyer entre 220 et 250 € par mois.

Clôture de la séance à 21h30